

Le journal municipal de la Ville de LAON



ELAON



N° 105 Automne 2015



CULTURE p.6

Saison culturelle 2015/2016



MUSIQUE p.5

Festival de Musique
de LAON



SPORT p.16

Finale de la coupe
de France de Fol'car

DOSSIER p.8

LE DOMAINE DE LA SOLITUDE

Retrouvez-nous sur www.ville-laon.fr

SEPTEMBRE

Jephan De Villiers (exposition)
du 4 septembre au 13 novembre
► Espace Bernard Noël - M.A.L.

Brocante de Vaux
Dimanche 6 ► Vaux

Orchestre Français des Jeunes
Festival de musique de Laon
Dimanche 6 ► Cathédrale Notre-Dame

10h mob
Samedi 12 ► Terrain de manœuvre

Opération «Sentez-vous sport»
Mercredi 16 ► Palais des Sports

Orchestre de Picardie
Festival de musique de Laon
Vendredi 18 ► Église Saint-Martin

Journées européennes du patrimoine
19 et 20 ► Cité médiévale

Finale Coupe de France de Fol'Car
19 et 20 ► Circuit Jacques Detres

Lidia et Sanja Bizjak
Festival de musique de Laon
Vendredi 25 ► M.A.L.

Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer
Samedi 26 ► Le Triangle

Musique et chocolat
Festival de musique de Laon
Dimanche 27 ► Hôtel de ville

Brocante de la Cité médiévale
Dimanche 27 ► Cité médiévale

Jean-Marc Luisada et Fine Arts Quartet
Festival de musique de Laon
Mardi 29 ► M.A.L.



OCTOBRE

Hommage au Concert Olympique
Festival de musique de Laon
Vendredi 2 ► Église Saint-Martin

Circuit des remparts
Samedi 3 ► Cité médiévale

Gary Hoffman & Claire Désert
Festival de musique de Laon
Mardi 6 ► M.A.L.

Chimène Badi Gospel & Soul (concert)
Samedi 10 ► M.A.L.

Les Siècles - Festival de musique de Laon
Dimanche 11 ► Cathédrale Notre-Dame

Agora - Mathémusiques, le nombre et la note
Mercredi 14 - 19h30 ► Conservatoire

Scène ouverte au Conservatoire National Supérieur de Paris
Mercredi 14 - 18h ► Conservatoire

Mathématique et musique
Conférence-concert
Samedi 17 - 19h30 ► Conservatoire

Salon du mariage et des cérémonies
23, 24 et 25 ► Boulodrome

NOVEMBRE

15^{ème} forum «Santé, handicap, infos
6 et 7 ► Gymnase Gilbert Lavoine

Loto du Boxing Club Laonnois
Samedi 7 ► Boulodrome

Brocante Saint-Marcel
Dimanche 8 ► Cap NO (rue Fernad Christ)

Tub'Aisne
Dimanche 15 ► Conservatoire

Damien & Renan Luce (concert)
La Mordue [première partie]
Mercredi 25 ► M.A.L.

Challenge international d'épée de Laon
21 et 22 ► Palais des sports

Pièce Unique (exposition)
du 27 novembre au 19 décembre
► Espace Bernard Noël - M.A.L.



La forêt volante, III de Jephan De Villiers - Exposition du 4 septembre au 13 novembre

SOMMAIRE

CADRE DE VIE 4

● Chapelle des Templiers, Travaux dans les écoles

INFOS VILLE 7

● L'Ad'Ap, gestion des espaces verts ...

DOSSIER 10

● Le domaine de la solitude

SPORTS 12

● Finale de la Coupe de France de Fol'car ...

ACTUALITÉS 14

● Passion client, Enseignes à l'ancienne...

CULTURE 16

● Festival de musique, Saison culturelle 15/16

TRIBUNES 18

ECONOMIE 19

● Ma boutique à l'essai, Nouveaux commerces

LAON D'HIER 21

● Le monument aux morts de Laon

AU JOUR LE JOUR 22

● Naissances, mariages, décès

VÉCU 23

ELAN

Journal Municipal de la Ville de LAON
Directeur de publication : Antoine LEFÈVRE
Rédacteur en chef : Mickaël OLIVIER
Mise en page : Mickaël OLIVIER
Dossier : CPIE, Mickaël OLIVIER
Photographies : Grégory LEMOINE - Service communication
Impression : Alliance PG - Tirage : 16 000 ex
Distribution : Adrexo
ISSN : 12 79 - 38 76 - Dépôt Légal : 1^{er} trimestre 1999
Service communication
Tél. 03 23 22 85 30 - Fax 03 23 22 85 35
communication@ville-laon.fr
Site internet : www.ville-laon.fr

En avant pour une rentrée dynamique !

La période estivale s'achève à peine et déjà la rentrée se profile. Ce nouveau numéro d'Elan vous présente par conséquent l'ensemble des actualités qui marqueront les prochaines semaines. Comme vous le remarquerez à la lecture des articles et dossiers, le rythme des actions menées reste dense.

Actualité immédiate, la rentrée scolaire approche à très grand pas pour les 2.600 élèves que comptent les établissements de notre commune. Dans ce cadre, la municipalité inaugure la seconde année de mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires. L'objectif de cette étape s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des dispositifs, grâce à leur évaluation. Outre une meilleure prise en compte du rythme de l'enfant, l'accompagnement des jeunes dans leur réussite éducative, la municipalité de Laon s'attache à renforcer la concertation menée avec l'ensemble des acteurs impliqués sur le sujet. Elèves, enseignants, parents, services de la ville, chacun est mobilisé.

Après une période estivale riche et dense en événements, notamment avec le concert #grandlive au complexe sportif Levindrey et les Couleurs d'été sur la cathédrale, qui ont connu un énorme succès, la saison culturelle et artistique ne connaît pas de pause. Les Journées du Patrimoine des 19 et 20 septembre prochains, ainsi que le Festival de Musique de Laon du 6 septembre au 18 octobre, attestent de notre volonté et celle de nos partenaires de vous offrir des événements de haute qualité qui mettent en valeur notre patrimoine culturel et artistique. Sur un autre plan, les manifestations sportives à venir traduisent la richesse du tissu associatif qui anime notre ville, ainsi que la diversité des disciplines pratiquées. Enfin, et parce que les enjeux de santé et d'environnement sont particulièrement importants puisqu'ils nous touchent tous, ce numéro vous informera en détail des mesures et solutions déployées par la municipalité pour supprimer à terme l'usage de désherbants en milieu urbain. Du respect de l'environnement à la restauration de la nature, il n'y a qu'un pas. Le dossier de cette édition est consacré au Domaine de la Solitude. Il illustre parfaitement la préservation d'un espace naturel unique, extrêmement riche de biodiversité. Depuis le début des années 2000, la ville de Laon a su redonner une vocation écologique à ce milieu qui reste par ailleurs très fragile et qu'il convient donc de protéger. Vous découvrirez ainsi que des pratiques innovantes de pâturage ont contribué au retour et à l'accroissement d'espèces rares.

Toutes ces actualités sont l'occasion de vous prouver, s'il en était besoin, qu'une fois l'été fini il existe encore de très nombreuses raisons de sortir en ville pour découvrir, se cultiver, profiter des charmes de Laon. A toutes et tous, je vous souhaite une bonne rentrée,

Antoine LEFÈVRE
Sénateur-Maire de LAON



Plus d'informations sur www.ville-laon.fr
et sur la page facebook de la Ville de Laon



LES PRINCIPAUX CHANTIERS DE L'ÉTÉ

CHAPELLE DES TEMPLIERS TRAVAUX DE DRAINAGE ET DE VENTILATION

La chapelle des Templiers de Laon est un monument classé, datant du 12^{ème} siècle. Elle sert actuellement de dépôt lapidaire pour le Musée d'Art et d'Archéologie. Le chantier qui débute fait suite aux études menées entre avril et septembre 2014. Elles ont mis en évidence les principaux désordres affectant la chapelle des Templiers (désordres structurels liés à la nature du coulis injecté dans les maçonneries et désordres liés à la présence de l'eau) et ont permis un phasage des travaux selon les urgences relevées. Cette campagne de restauration correspond à la première

phase des travaux d'urgence et concerne les travaux d'assainissement de l'édifice : drainage périphérique et récolte des évacuations des eaux pluviales. Elle comprend aussi la dépose et la repose des pavés, le confortement des maçonneries découvertes par la fouille, la ventilation de la chapelle par la mise en œuvre d'un châssis ouvrant en partie basse du vitrail d'axe. Ces fouilles seront exécutées sous surveillance archéologique.

Investissement : **92.000 €**
Durée : **4 mois**



UN PEU D'HISTOIRE

Les Templiers se sont installés à LAON en 1134. Ils construisent une commanderie et une chapelle cémétériale dédiée à Saint-Jean-Baptiste. À la suppression de l'ordre des Templiers, les bâtiments passent à l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, jusqu'à la révolution et la réquisition des biens du

clergé par l'État. La fonction funéraire de la chapelle est conservée comme en atteste la présence de quatre pierres tombales datées de 1268, 1335 et 1626. À la Révolution, les bâtiments deviennent propriété du département de l'Aisne et sont transformés en maison d'arrêt. La chapelle est alors délaissée et en 1835,

elle menace de tomber en ruine. À cette date, elle est rachetée par la Ville de LAON qui décide de sa démolition afin de construire une route et un lotissement. Ce projet est abandonné et la chapelle identifiée comme un monument majeur, sera inscrite sur la liste de 1846.



La préservation de la qualité du cadre de vie de notre ville est un enjeu majeur pour la municipalité. La réglementation relative à la publicité, aux enseignes et aux préenseignes s'inscrit dans le prolongement de cet objectif.

UN RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ POUR NOTRE VILLE

Un affichage dans la commune mieux maîtrisé, plus harmonieux et de meilleure qualité, des enseignes moins imposantes, plus respectueuses de l'architecture et leur environnement amélioreront le cadre de vie des Laonnois et donneront une image agréable aux visiteurs, mettant davantage en valeur la grande qualité du patrimoine laonnois.

Un affichage maîtrisé, des enseignes raisonnables, c'est aussi la garantie pour nos différents secteurs d'activités, et notamment le commerce, d'une meilleure lisibilité de leurs enseignes, de leur présignalisation et de leur publicité. Depuis 2010 et la loi Grenelle II, la

procédure d'élaboration d'un Règlement Local de Publicité (R.L.P.) est identique à celle du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Cette procédure se caractérise entre autres par la large place faite à la concertation. Concertation avec les services de l'État, les acteurs économiques, les professionnels de la publicité et de l'enseigne, les associations et avec vous, habitants de Laon. Une réunion publique (dont la date sera prochainement fixée), un registre en mairie, des articles dans Élan vous permettront de suivre et de participer activement à l'évolution du projet.

TRAVAUX D'ÉTÉ DANS LES ÉCOLES

Comme chaque été, des travaux d'entretien, de rénovation et de modernisation ont été réalisés dans les écoles de Laon. En 2015, 400.000 € ont donc été investis par la Ville de LAON pour le confort des écoliers. A noter que les tout-petits n'ont pas été oubliés puisque 46.000 € ont été alloués à la modernisation du Centre de la Petite Enfance Française-Marquette (une première tranche de 70.000 € avait été réalisée en 2014).

PRIMAIRE ARDON

- Réfection de la façade en pierre, remplacement des menuiseries extérieures, isolation des parois, mise en place d'un sol coulé, réfection des peintures de la salle accueillant les NAP (Nouvelles Activités Péri-scolaires)
- Mise en conformité PMR des sanitaires
- Remplacement des menuiseries extérieures dans deux salles de classes et réfection complète d'une salle

PRIMAIRE CHAMPFLEURY

- Remplacement du revêtement de sol, réfection des peintures, pose d'un faux plafond isolant et remplacement des luminaires avec système de gestion de la luminosité
- Réorganisation des classes pour l'ouverture d'une classe supplémentaire et installation d'un nouveau réseau informatique

PRIMAIRE GILBERT LOBJOIS

- Installation d'un Tableau Blanc Interactif (T.B.I.) - classe 104

ÉLÉMENTAIRE ÎLE-DE-FRANCE

- Installation d'un Tableau Blanc Interactif (T.B.I.), réfection des peintures et de l'éclairage - classe 117
- Reprise des peintures des circulations
- Installation du réseau informatique pour les 4 classes situées à l'étage

MATERNELLE ÎLE DE FRANCE

- Réfection complète de la salle d'évolution, comprenant la réfection du revêtement de sol par la mise en place d'un sol coulé
- Remplacement des menuiseries extérieures et pose d'un faux plafond isolant
- Réfection de l'éclairage avec équipement en source led
- Création de locaux de rangement
- Réfection des peintures

ÉLÉMENTAIRE BOIS DE BREUIL

- Remplacement des paterres du couloir de l'étage

ÉLÉMENTAIRE LOUISE MACAULT

- Réfection de la statue en façade sur le boulevard Brossolette
- Modification de l'alimentation électrique de l'école

MATERNELLE LOUISE MACAULT

- Amélioration de l'espace cuisine
- Reprise des tracés des jeux de cours

ÉLÉMENTAIRE LA FONTAINE

- Remplacement de la clôture sur rue
- Réfection des peintures des sanitaires du restaurant

MATERNELLE LA FONTAINE

- Réfection complète de la clôture de l'école

ÉLÉMENTAIRE SAINT-EXUPÉRY

- Remplacement de la clôture vers le gymnase

MATERNELLE CITÉ

- Remplacement de la structure de jeux de cour et de la surface de sol

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE FRANÇOISE MARQUETTE

- Pose de faux plafonds isolants avec remplacement des luminaires dans l'espace administratif
- Amélioration du cloisonnement, pose de faux plafonds isolants acoustiques et thermique, mise en place d'éclairage à source led et réfection des peintures de la salle d'activité et de la salle de repos
- Création d'une terrasse extérieure pour les activités de jeux d'eau avec installation d'une terrasse en bois composite et d'un store banne



LES AUTRES CHANTIERS EN COURS ET À VENIR

Durant l'été, la Ville de LAON a réalisé l'aménagement d'un rond-point à l'intersection de l'avenue Carnot et des rues Léon Nanquette et Roger Salengro. L'objectif étant d'améliorer la fluidité du trafic et la sécurité des piétons (120.000 €).

Le réaménagement de l'avenue François Mitterrand et de la rue Jacques Gallet se poursuit. Les travaux d'eau potable sont achevés et la réhabilitation de l'assainissement et de l'éclairage public débutera en septembre sur la globalité du chantier. Les travaux de voirie sur le secteur «entrée de ville-rue des Épinettes» s'achèveront en décembre. Deux autres phases seront encore à réaliser sur l'année 2016 et le début de 2017 (6.000.000 €).

Les vestiaires et les sanitaires du gymnase Radet ont entièrement été repris. L'isolation des combles, l'installation d'un éclairage Led à détection de présence, la mise aux normes accessibilité PMR, le remplacement des menuiseries extérieures, des bancs et paterres, ainsi que la réfection des sols, murs et plafonds ont été dans le même temps réalisés. L'éclairage de la salle APS du gymnase Mermoz a été modernisé avec l'intégration d'un système de gestion de la luminosité (investissement sur les gymnases : 116.500 €).

Les loges de la Maison des Arts et Loisirs ont été modernisées. Dans le même temps, la réfection des sols du sous-sol avec mise en place d'un revêtement de sol coulé a été réalisé, ainsi que l'éclairage et la réfection des peintures des loges et de leur accès (72.000 €). Les travaux de rénovation sur la Cathédrale Notre-Dame se poursuivent sur les bas-côtés de la nef sud et nord. Enfin, la réfection des vitraux et la mise en place de leurs protections se poursuivent à l'église de Leuilly (16.000 €).

Cet automne, la Ville de LAON reprendra les trottoirs dégradés des rues du Mont de Vaux, Romanette et Marcel Bleuet (91.000€). L'entrée et l'allée principale du cimetière Saint-Just seront réhabilités (126.000 €).

De nouvelles places de stationnement seront créées avenues de la République (20) et Clémenceau (6), rues Vieille Montagne (10), Scheffer (9), Salengro (3) et chemin de l'hippodrome (27) (150.000 €).

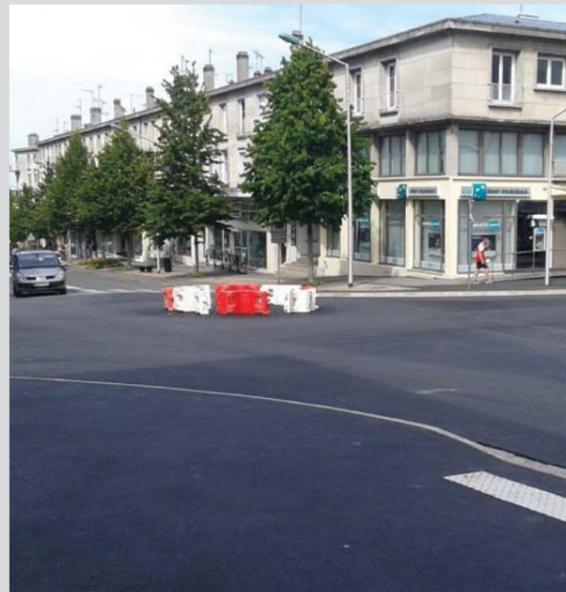
Certaines allées piétonnes de la ZAC Île de France seront reprises et une clôture sera mise en place autour de l'aire de jeux se situant face à l'école (39.000€). L'éclairage public de la place Jacques Prévert sera réhabilité (50.000 €).

La chaussée, le trottoir et l'éclairage public du rempart Saint-Just seront repris entre les rues des Capucins et Milon de Martigny (150.000 €).

La défense-incendie rues du point du jour et Pierre Roger sera renforcée au niveau de la canalisation d'eau potable, un poteau incendie sera ajouté et le revêtement de surface sera repris (200.000 €).

Les collecteurs pluviaux du bassin d'inondation Mendès-France seront réhabilités et des bassins de stockage pluviaux seront ajoutés (160.000 €).

L'éclairage public sera installé sur le veyeu de la sente Saint-Salaberge menant à l'APEI (20.000 €).



#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

La loi du 11 février 2005 prévoit la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public (commerçant, cabinet médical, restaurant, banque, hôtel) pour le 1^{er} janvier 2015.

A compter du 1^{er} janvier 2015, afin de s'inscrire dans le mouvement initié, les propriétaires/gestionnaires disposent des Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

L'Ad'AP est l'opportunité facilitant la mise en accessibilité des établissements recevant du public. Il consiste en une programmation budgétaire.

Un premier avantage : il suspend les sanctions en cas de non-respect des règles d'accessibilité.

LES ERP (Établissements recevant du public) DOIVENT S'ENGAGER SUR UNE PROGRAMMATION DE MISE AUX NORMES AVANT LE 27 SEPTEMBRE 2015.

Pouvoir se déplacer et se loger est une condition essentielle de l'exercice de la citoyenneté.

L'Ad'Ap est un engagement de procéder aux travaux de mise en accessibilité d'un ERP dans le respect de la réglementation, dans un délai limité, avec une programmation des travaux et de financements.

L'agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap) suspend l'application de l'article L52-4 du code de la construction et de l'habitation qui punit d'une amende de 45.000 € tout responsable qui n'aurait pas respecté les obligations d'accessibilité, ceci en contrepartie d'un engagement vérifiable de réaliser les travaux nécessaires dans les trois ans.

Tous les propriétaires et gestionnaires d'ERP sont concernés :

- si l'ERP est déjà accessible : il faut le déclarer
- si l'ERP n'est pas encore accessible : le propriétaire et/ou le gestionnaire doit s'engager pour les travaux qui lui incombent.

L'Ad'Ap : quels délais ?

Jusqu'au 27 septembre 2015 pour déposer l'Ad'Ap. Ensuite le déclarant dispose de 3 ans maximum (sauf cas très particuliers) pour effectuer les travaux d'accessibilité. Chacune des années mobilisées doit comporter des travaux visant à rendre l'ERP accessible.

L'Ad'Ap : comment ?

Sur la base du document Cerfa n°13824*03 (une simple demande d'autorisation de travaux), l'ERP devra renseigner : le descriptif du bâtiment, la demande d'autorisation de travaux avec les éventuelles demandes de dérogation, le phasage des travaux sur chacune des années, les moyens financiers mobilisés.

... Et ensuite ?

Étape n°1 : Déposer le dossier Ad'Ap, avec la demande d'autorisation de travaux y afférent, auprès de la mairie de Laon avant octobre 2015

Étape n°2 : Attendre l'approbation, après examen, par la commission consultative de sécurité et d'accessibilité.

L'absence de décision expresse dans un délai de 4 mois vaut approbation. Si l'autorisation de travaux (ou de permis de construire) ou une demande de dérogation est refusée, l'Ad'Ap est rejeté.

Étape n°3 : Mettre en œuvre, dans le respect du calendrier, les travaux de mise en accessibilité.

Étape n°4 : Faire savoir au Préfet et à la Commission pour l'accessibilité en fin d'Ad'Ap que l'ERP est accessible.

Où déposer son dossier ?

Le dossier est à déposer en 4 exemplaires à la :
Direction des Services Techniques
Mairie de Laon
Place de l'Hôtel de ville
02000 LAON
Téléphone : 03.23.22.87.87



Besoin d'aide

Rendez-vous sur le site accessibilite.gouv.fr

Vous y trouverez un :

- un outil d'auto-diagnostic
- des renseignements pratiques, y compris en cas de difficulté financière importante
- le dossier d'Ad'AP à remplir

Les organismes suivants peuvent vous renseigner :

- CCI aise : 03 23 27 00 20
- La chambre des métiers et de l'artisanat : 03.23.21.86.86



RENTREE SCOLAIRE 2015-2016

LA SEMAINE SCOLAIRE 2015-2016

Environ 2 600 enfants laonnais ont repris le chemin de l'école le 1^{er} septembre 2015 pour une nouvelle année scolaire. Suite à l'important travail d'évaluation et de rencontres réalisé durant l'année 2014-2015 sur la semaine scolaire et sur les activités périscolaires, la Ville de LAON a été décidée de mettre en place la nouvelle organisation suivante :

- Augmenter les temps d'apprentissage hebdomadaires du matin d'une heure sur la semaine (3h15 de classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin au lieu de 3h en 2014-2015)
- Conserver les 3h de classe le mercredi matin pour permettre aux 45 enfants fréquentant l'accueil de loisirs l'après-midi et bénéficiant des navettes en minibus, de conserver leur rythme hebdomadaire sans générer de stress
- Conserver une vraie pause méridienne de 2 heures
- Conserver les amplitudes horaires de début et de fin d'école pour ne pas désorganiser la vie familiale
- Proposer des services de garde et d'activités propre à assurer la réussite éducative des enfants et à répondre aux besoins des familles (garderies, départs échelonnés, études, parcours élémentaires en NAP variés).

Pour connaître l'organisation propre à l'école et au site périscolaire dont dépend votre enfant ainsi que les ambitions pédagogiques des activités municipales, merci de vous rapprocher du service éducation-jeunesse (03.23.22.86.20)

Enfin, convaincue que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, la Ville de LAON souhaite mettre en place des comités de parents par site périscolaire afin d'accompagner la mise en place des actions municipales. Toute personne intéressée est la bienvenue. Les modalités de mise en œuvre seront expliquées pour chaque site au 1^{er} trimestre scolaire 2015-2016.



L'ÉVALUATION SCIENTIFIQUE DE LA FATIGUE À LAON

Dans le cadre du Projet Éducatif Global, deux étudiantes en Master 1 Psychologie de l'éducation sont intervenues en décembre 2014 et en avril 2015 dans les écoles Macault, Champfleury et Île-de-France pour évaluer de manière scientifique la fatigue des enfants suite à la réforme des « rythmes scolaires ».

Pour les enfants dont les parents ont accepté la participation, des agendas de vie et des autoestimations leur ont été distribués. Ces questionnaires ont apporté des informations précieuses sur les rythmes de vie de vos enfants, comme vous le constaterez ci-dessous.

Concernant les maternelles

Les signes de fatigue sont très présents l'après-midi, liés à une forte agitation. Cette agitation commence dès le temps du midi au restaurant scolaire où le niveau sonore s'accroît au fur et à mesure du repas.

- À savoir : la fatigue peut avoir une influence sur les résultats scolaires de votre enfant comme sur ses relations avec les autres.
- À savoir : la sieste n'a pas d'âge. Il faut respecter les besoins de chacun, indépendamment de nos attentes.
- À savoir : la sieste n'est pas une punition, c'est un privilège et, pour certains, un besoin. Cependant, elle ne doit pas être trop longue, car elle ne peut pas réparer une courte nuit. Il ne faut pas oublier que les habitudes de vie (telles que l'alimentation, l'exercice physique, les rituels du soir, ...) ont une influence sur la qualité du sommeil.

Concernant les élémentaires

Tout d'abord, les élèves des classes élémentaires ont conscience de leur fatigue : 61 % des enfants interrogés souhaiteraient dormir plus ; 26 % de ces derniers souhaiteraient se coucher plus tôt tandis que les 68 % restant souhaiteraient se lever plus tard.

- À savoir : nous avons tous un rythme veille/sommeil génétiquement déterminé. Il est impossible de le changer. 22 % des élèves d'élémentaires sont encore fatigués une fois en classe. Nous avons pu déterminer les activités les plus pratiquées avant l'heure du coucher : 46 % des enfants sont devant un écran avant de s'endormir (télévision, ordinateur, jeux-vidéo, tablette et téléphone) ; 22 % lisent ; 23 % se couchent directement ; 17 % font d'autres activités (musique, câlins, jeux, dessins).
- À savoir : la lumière de l'écran stimule le cerveau ce qui l'empêche de produire l'hormone nécessaire à un bon sommeil.

Concernant le petit-déjeuner : 15 % des enfants ne prennent pas de petit-déjeuner à la maison le matin ; 22 % prennent un petit-déjeuner convenable avec au moins des glucides lents (pain, céréales...) et une boisson ; pour les autres enfants, le petit-déjeuner n'était pas adapté (ex : café, bonbons) ou insuffisant (ex : jus de fruits ou pomme).

- À savoir : un petit déjeuner complet et équilibré (1 produit céréalier, 1 produit laitier, 1 fruit, 1 boisson) est indispensable pour apporter l'énergie nécessaire aux apprentissages.

Un décalage entre l'heure du coucher et du lever des enfants en semaine et en week-end a également été noté. Certains enfants ont indiqué des heures de coucher et de lever très tardives ou très matinales.

- À savoir : une régularité des couchers et des levers tout au long de l'année (week-end et vacances y compris) évite la fatigue chronique. Une « grasse matinée » peut paraître bénéfique à court terme mais elle dérègle les horloges internes du sommeil, ce qui crée la fatigue.



LES ESPACES VERTS EN PLEINE (R)ÉVOLUTION

La Ville de LAON a signé en septembre 2014 la charte d'entretien des espaces publics. Un engagement vers un abandon irréversible de l'usage des pesticides pour l'entretien de l'ensemble de ses espaces publics. Cette démarche, dont l'objectif est la protection des ressources en eau et la préservation de la biodiversité, est mise en œuvre avec le soutien actif de l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Les enjeux sont importants car il s'agit de préserver notre santé, d'éviter la dégradation de la nappe phréatique, et de favoriser la biodiversité. En bref, d'améliorer notre qualité de vie !

CHANGEMENT DES PRATIQUES D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Les règles qui régissent l'entretien des espaces verts et des espaces publics sont en pleine évolution. Le droit de l'environnement, à l'origine de ces modifications, évolue rapidement et modifie profondément les habitudes actuelles pour protéger la ressource en eau et la biodiversité.

L'emploi de produits dés herbants par exemple, interdit dans les cours d'école depuis 2011, le sera en 2020 dans tous les espaces publics et en 2022 chez les particuliers.

Les services techniques de la ville prennent en compte ces changements depuis plusieurs années en adaptant leurs méthodes d'entretien et leur façon de concevoir l'espace public. Les techniques de désherbage alternatif comme le désherbage thermique, déjà en place dans les cours d'écoles, le désherbage mécanique, avec les brosses spécifiques montées sur les balayeuses de voirie, ou encore le paillage des massifs arbustifs ou le recours croissant aux plantes couvre-sol illustrent ces changements. En septembre 2014, la Ville de Laon a souhaité s'investir davantage dans cette évolution à travers la signature de la Charte pour l'entretien des espaces publics : dispositif d'accompagnement technique et financier, porté par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et le Conseil Régional de Picardie visant à limiter au maximum le recours aux produits phytosanitaires.

Les techniques alternatives et la prise en compte de cette problématique dans les projets d'aménagement, ne suffiront pas au maintien d'un cadre de vie tel que nous le connaissons aujourd'hui.

La nécessaire protection de l'environnement, et l'utilisation rationnelle des moyens de la collectivité doit nous conduire à apprivoiser la nature en ville et trouver le juste équilibre en adaptant les techniques d'entretien et de conception à l'usage des lieux.



Hôtel à insectes

GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

CHANGEONS NOTRE REGARD SUR LA VILLE

La présence d'herbe en bord de trottoir ou dans l'allée d'un parc n'est pas synonyme d'un mauvais entretien. C'est simplement le signe d'une gestion différente de l'espace, où de nouvelles méthodes de désherbage sont appliquées.

La gestion différenciée est une méthode d'entretien des espaces verts qui se démarque des méthodes traditionnelles par l'intégration du développement durable. Elle a de nombreux intérêts pour la collectivité le plus visible étant l'avancée de la biodiversité indigène.

Cette gestion n'exclut pas l'entretien conventionnel et/ou horticole de certains espaces verts, mais tient compte des spécificités de chaque site pour lui appliquer une gestion adéquate en limitant les interventions tout en leur conservant une vocation esthétique et d'accueil du public.

En résumé, c'est entretenir les espaces verts autant que nécessaire mais aussi peu que possible.

Les bénéfices de la gestion différenciée :

- préserver et enrichir la biodiversité, en privilégiant des espèces locales et en laissant la végétation se développer dans certaines zones, offrant ainsi à la faune nourriture et habitat,
- réduire les besoins en eau (espèces indigènes adaptées à la pluviométrie locale, paillage permettant de conserver l'humidité au pied des végétaux),
- limiter les pollutions, notamment des nappes phréatiques, en diminuant la consommation des engrais et des produits phytosanitaires,
- réduire l'impact carbone de cette gestion en réduisant les tontes et autres interventions motorisées,
- former les équipes pour s'orienter vers des interventions adaptées à l'état des plantes et aux aléas climatiques.

LES INSECTES ONT DÉSORMAIS LEURS HÔTELS À LAON

Les hôtels à insectes s'inscrivent dans la politique environnementale menée par la Ville de LAON. Les hôtels à insectes permettent d'accompagner la mise en place de la gestion différenciée.

Ces hôtels à insectes ont été réalisés par les équipes des chantiers d'insertion de la Ville de Laon.

Des insectes pour lutter contre les parasites et assurer la pollinisation.

L'objectif est d'abord de favoriser les espèces d'insectes auxiliaires, précieux alliés pour lutter contre les parasites des plantes. Ce n'est pas tout à fait de la lutte intégrée, très utilisée en culture biologique, mais presque : on n'introduit pas artificiellement des populations d'insectes bénéfiques, mais on les attire dans son jardin, et on les encourage à y rester, afin qu'ils se nourrissent des espèces nuisibles ou assurent la pollinisation.

GESTION ÉCOLOGIQUE DU DOMAINE DE LA SOLITUDE 13 ANS DE PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE PICARDIE



La Ville de LAON travaille quotidiennement à l'amélioration de son environnement. Elle participe notamment à la restauration du Domaine de la Solitude, en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, à travers la mise en œuvre de plans de gestion pluriannuels.

Le Domaine de la Solitude est un espace naturel de 26 hectares implanté au cœur d'une tourbière alcaline de fond de vallée, autrefois exploitée pour la tourbe et la pratique de la pêche. Malgré une extension croissante des boisements, le site conserve des exemples de stades pionniers de végétation aquatique (cladiaie-phragmitaies, mégaphorbiaies). Grâce à cette gestion, des espèces végétales très rares ont fait leur réapparition dans le marais, comme la grande Douve.

Le Domaine de la Solitude est ouvert au public dans le cadre de manifestations organisées en partenariat avec le CPIE des Pays de l'Aisne qui élabore et encadre des sorties nature permettant de sensibiliser les Laonnois à la qualité de ce site.

Le Domaine de la Solitude est identifié comme site remarquable du Grand Laonnois, dans le cadre des bilans du patrimoine des territoires de l'Aisne. Son intégration au réseau des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) est prévue pour cette année.

UNE ZONE HUMIDE UNIQUE À PRÉSERVER

Si la Ville et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie se sont intéressés au début des années 2000 à la préservation du Domaine de la Solitude, c'est qu'il présentait au travers de ses étangs, ses nombreux fossés et la diversité de ses zones humides un site à même d'héberger de nombreuses espèces remarquables de la flore et de la faune. Les premiers inventaires floristiques de ce marais situé à deux pas de l'hippodrome ont en effet révélé la présence d'espèces rares. C'est le cas notamment de l'Utriculaire commune, discrète plante carnivore, et du Potamot coloré. Ces deux espèces végétales protégées trouvent ainsi un refuge dans les fossés du Domaine alimentés par les eaux souterraines. C'est la raison pour laquelle la Ville de LAON a ainsi décidé de préserver ces milieux d'exception et a délégué depuis 2002 la gestion d'une partie du Domaine au Conservatoire d'espaces naturels, association spécialisée dans la gestion écologique des milieux naturels remarquables.

2002-2006

UN PREMIER PLAN DE GESTION ÉCOLOGIQUE

Le premier plan de gestion écologique rédigé pour la période 2002-2006 a également montré la nécessité d'agir pour préserver et améliorer la qualité du patrimoine naturel. Le Domaine était en effet à cette époque pour une large partie occupé par des boisements. Les roselières étaient en voie de disparition et il n'y avait plus de prairies. Le Conservatoire a alors engagé les premiers travaux de coupes d'arbustes pour entretenir les roselières et effectué des déboisements de certaines parties du Domaine. Les premiers résultats sont arrivés rapidement avec la réapparition sur le site de plusieurs espèces rares dont la Renoncule Grande-douve, grande plante des marais tourbeux aux fleurs jaunes qui est protégée en France. Cette plante encore absente en 2002 comptait 200 pieds en 2007 et en compte plus de 500 aujourd'hui.



Fossé à Potamot coloré alimenté par les eaux souterraines de la nappé de la craie.

2010

L'ARRIVÉE DU PÂTURAGE



Aubrac sur le Domaine

Le second plan de gestion écologique a mis en évidence l'intérêt du retour du pâturage pour assurer l'entretien des milieux déboisés favorables à l'accueil d'une flore et d'une faune à fort enjeu patrimonial.

Des passerelles d'accès et des clôtures ont ainsi été progressivement mises en place. Depuis l'été 2010, une partie du site est ainsi pâturée par des Aubrac. Cette race rustique mise à disposition par un éleveur local est en effet particulièrement bien adaptée aux zones de marais. Cette année ce sont ainsi 5 bovins Aubrac qui vont entretenir environ 6 hectares. Des actions complémentaires au pâturage sont également menées : fauche des refus de pâturage sur les prairies humides, coupe des repousses d'arbustes, entretien par fauchage des fossés et fauche exportatrice des roselières.

2014

ANNÉE DE L'ÉVALUATION DES ACTIONS



Femelle de Cuivré des marais

Les résultats des différentes études menées annuellement sur le site ont été analysés en 2014. Ils témoignent de l'amélioration de la qualité des milieux. Toutes les espèces de plantes à enjeu ont vu leurs populations se

développer, de nouvelles populations sont même apparues. Même satisfaction pour la faune avec par exemple l'arrivée d'un nouveau papillon sur les prairies pâturées, le Cuivré des marais. Une araignée rare des tourbières, la Dolomède a également fait son apparition et la Gorgebleue à miroir, petit oiseau qui ressemble à un rouge-gorge mais avec un plastron

DÉCOUVREZ LA NATURE LAONNOISE AVEC LE CPIE

LES PLANTES DE LAON...UNE AUTRE FORME DE PATRIMOINE !
Dimanche 20 septembre à 9h30 ▶ Porte de Soissons
L'utilisation des plantes sauvages dans la vie quotidienne, les croyances et anecdotes qui leurs sont associées, les arbres parfois plusieurs fois centenaires, les plantes associées à l'architecture .. elles recèlent tout un tas d'histoires : une autre forme de patrimoine !
Durée : la demi-journée. Gratuit.
Réservations souhaitées : g.hallart@cpie-aisne.com

TEINTURE ET PAYSAGE

Dimanche 11 octobre à 10h

▶ Entrée du domaine de la Solitude

(à proximité des terrains de tennis et du refuge de la SPA)
Après les avoir identifiées, les plantes tinctoriales pourront nous offrir une palette de couleurs, source de création pour représenter l'ambiance et un morceau du paysage du Domaine.

Durée : la demi-journée. Gratuit.

Réservations souhaitées : g.hallart@cpie-aisne.com

bleu, fréquente désormais régulièrement la roselière. Satisfaite de ces résultats encourageants, la ville a ainsi souhaité de nouveau confier la gestion écologique d'une partie du Domaine au Conservatoire pour une nouvelle durée de 18 années.

UNE GESTION ÉCOLOGIQUE À VENIR DÉCOUVRIR

Le Conservatoire propose régulièrement des visites guidées au grand public ou aux écoles pour expliquer le but des actions qu'il mène sur la Solitude. Il explique notamment comment en préservant la nature sur le marais l'on préserve également notre ressource en eau. N'hésitez pas à vous inscrire auprès de Franck du Conservatoire au 06.07.41.54.71 ou par mail à reservation@conservatoirepicardie.org.

Plus d'infos sur www.conservatoirepicardie.org



ÉLECTIONS RÉGIONALES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015 INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Du nouveau en matière d'élections : en vertu d'un décret du Ministère de l'Intérieur paru le 17 juillet, les personnes qui se sont inscrites sur les listes électorales à partir de janvier 2015 pourront voter lors des élections régionales qui auront lieu les dimanche 6 et 13 décembre prochains.

Autre nouveauté : les personnes qui s'inscriront sur les listes électorales avant le 30 septembre 2015 pourront également participer aux élections régionales de décembre.

Pour vous inscrire sur les listes électorales* : présentez-vous à la Mairie annexe, place du Général Leclerc, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

*Se munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture électricité, eau, gaz...)

Renseignements : 03 23 22 30 30



CHALLENGE INTERNATIONAL D'ÉPÉE

21 et 22 novembre ► Palais des sports



Chaque année et depuis plus de trente ans, la Fédération Française d'Escrime confie au Cercle d'Escrime de LAON l'organisation d'une épreuve du Circuit National Epée Senior Hommes.

Organisée avec le soutien financier et l'assistance des services de la Ville de LAON, cette compétition qui est devenue au fil des ans une institution, est la seule des sept épreuves du circuit, organisée dans le Nord-Est de la France. Deuxième épreuve par le nombre de participants (généralement, plus de

280 compétiteurs ou « tireurs ») derrière LIVRY GARGAN en région Parisienne, le Challenge de LAON est sélectif pour les championnats de France ; mais également pour les épreuves de Coupe du Monde et les Championnats du Monde. Ouvert aux tireurs étrangers, cette compétition a vu triompher les meilleurs escrimeurs : depuis 1978, de nombreux Champions du Monde ou médaillés Olympiques ont inscrit leur nom au palmarès de Laon parmi les plus connus : Philippe et Éric BOISSE, Patrick PICOT, Philippe RIBOUD, Jean François DI MARTINO, Eric SRECKI, Ulrich ROBIERI, Gauthier GRUMIER, Ivan TREVEJO...

La compétition se déroule sur deux jours (entrée gratuite) :

- Samedi (à partir de 13h) : Tournoi qualificatif comportant un tour de poules puis un tableau d'élimination directe pour qualifier 80 Tireurs pour la compétition du dimanche.
- Dimanche (à partir de 9h - Tableau Final vers 15h) : Circuit National avec 96 Tireurs, dont ceux classés parmi les 16 premiers du Classement National et le cas échéant, les tireurs classés dans les 64 premiers du Classement Mondial (lesquels sont dispensés du tournoi éliminatoire).

En savoir plus

Avec le fleuret et le sabre, l'épée est l'une des trois disciplines de l'Escrime.

D'une longueur de 110 cm, pour un poids de 770 grammes maximum, c'est une arme d'estoc inventée dans sa forme moderne au XIXe siècle.

Son action offensive s'exerce ainsi uniquement par la pointe. A la différence du fleuret et du sabre, l'épée n'est pas « conventionnelle ». Les assauts ne sont pas soumis à des règles de priorité. Le premier qui touche son adversaire marque le point. Dans le cas de touches simultanées, les deux tireurs reçoivent un point. Le corps entier constitue la surface de touches.

LE CIRCUIT DES REMPARTS FAIT SA RÉVOLUTION

Samedi 3 octobre ► Cité médiévale

C'est un lifting séduisant que propose la F.C.L. Athlétisme à la doyenne des courses de Picardie. Cette année, place donc au Saturday Night Runner. Au programme toujours 10km dans les rues et sur les remparts de la Cité médiévale mais sur un nouveau parcours. Cette nouvelle édition s'élancera à 19h le samedi 3 octobre et sera de ce fait en semi-nocturne. Elle sera également ouverte au personne désirant la faire en duo (grâce à un témoin lumineux donné à chaque doublette).

Au programme également, un 450m, un 1500m et un 3000m qui débiteront vers 18h.

Des animations tout au long de la soirée sont également programmées.



10H MOB

Samedi 12 septembre

► Champs de manœuvre

Unique en son genre dans la région, ouvert à tous, les 10H MOB DE LAON ont pour but de rassembler les jeunes et moins jeunes amateurs de mécanique autour d'une endurance tout terrain en cyclomoteur...

C'est aussi le moyen d'offrir à de nombreux jeunes la possibilité de faire connaissance avec le sport mécanique, de se valoriser, de s'impliquer, de s'évader à travers le cyclomoteur, qui est autant pour eux, un outil, un plaisir, voire une passion.

C'est l'occasion d'encourager les échanges inter populations, inter quartiers, de se rendre compte que l'on peut avoir les mêmes envies, les mêmes objectifs, en fait que l'on n'est pas si différent.

+ d'infos :

Entrée gratuite
Animation, buvette et restauration sur place

FINALE DE LA COUPE DE FRANCE DE FOL'CAR

19 et 20 septembre ► Circuit Jacques Detres



Le fol'car est une discipline de sport automobile affilié à la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA). Elle se déroule sur un circuit terre avec des voitures de séries équipées d'un arceau et d'équipements de sécurité définie par la FFSA. Ce sont des courses d'endurance qui se déroule en 3 parties : les essais chronométrés, les manches qualificatives et les finales. On peut concourir à 1 ou 2 pilotes par voiture.

A LAON, ces épreuves sont organisés par l'association l'Ecurie du Berceau (EDB), crée il y a 23 ans. Cette année, l'Ecurie du Berceau a été sélectionné pour organiser la Finale de la Coupe de France de Fol'car qui se déroulera les 19 et 20 septembre 2015 sur le circuit Jacques DETRES, route de Laniscourt.

Plusieurs Grands champions de la Fédération Française de Sport Automobile seront présents pour en découdre avec en vue le titre de champion de France de fol'car 2015. Parmi les prétendants au titre, nous retrouverons sûrement les champions 2014, Mickaël HIRARD en classe 1, Jimmy TERPEREAU en classe 2, et le duo Laurent BURSON et Laurent LESELLIER ainsi que des pilotes régionaux adhérents à l'Ecurie du Berceau comme Axel GILLET, jeune prometteur de 16 ans. D'autre prétendant comme les frères DUFOUR, Rémy PRUDHOMMEAUX, Manuel GILLET (père d'Axel), Francky GILLET, Mickael ANCEAUX, ainsi que bien d'autre prétendant seront présents, et ils espèrent tous approcher du podium, voir monter dessus.

Pour cette grande fête du fol'car, les spectateurs sont attendus nombreux, pour un spectacle inoubliable.

+ d'infos :

Entrée : 8€ pour les 2 jours. 5€ le dimanche gratuit pour les - de 12 ans
Buvette et restauration sur place
Accès est fléché - Parking gratuit



JOURNÉE FESTIVE POUR TOUS AUTOUR DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Mercredi 16 septembre

► Palais des sports et piscine-patinoire le Dôme



Dans le cadre de la manifestation nationale «Sentez-vous sport» qui se déroulera du 12 au 18 septembre 2015, partout en France, la Ville de Laon et plusieurs de ses partenaires s'associent pour proposer un après-midi consacré à la pratique physique et aux gestes de bonne santé. Cet après-midi est ouvert à tous, quel que soit son âge ou son état de santé et que l'on soit seul, en groupe ou famille.

Chacun est ainsi invité à venir découvrir et tester gratuitement au Palais des sports et à la piscine différentes disciplines sportives (basket-ball, billard, boxe anglaise, découverte des quatre nages, disc-golf, footing, gymnastique, judo, mini water-polo, pétanque, rugby, tir à l'arc, volley-ball, ...) et les pratiques de bonne santé et de prévention grâce à des stands de jeux et d'information.

L'objectif est de passer un bon moment, mais aussi de trouver un sport qui convienne à chacun pour éventuellement planifier son activité physique durant la saison 2015-2016 et obtenir toutes informations utiles.

+ d'infos :

Animations le matin pour les scolaires
ouvert à tous de 13h30 à 17h (palais des sports)
et de 13h30 à 15h (Piscine -patinoire le Dôme)
Renseignements au Palais des sports (03.23.22.87.30)
et le Dôme (03.23.23.94.00)



LAUREWCE DE PICARDIE

En septembre 2011, Jean Saintot et Rodamu, deux Laonnais, publiaient la bande dessinée «Lawrence de Picardie». Jean Saintot livre aujourd'hui la version romanesque de la bd. Al'instar de la bande dessinée, cet ouvrage a pour cadre une hypothétique guerre d'indépendance de la Picardie, à la fin du XXIème siècle. Déclenché par la nationalisation autoritaire des champs de betterave, cette dernière oppose les légions du Fromages de Tête de la République Franque, Ségolín Mérovée, aux guérilleros du Front de Libération des Gens du Coin, une milice paysanne. Cette dernière est menée au combat

par Thomas Edwards Lawrence. Derrière un récit loufoque et un brin potache, Lawrence aborde des thématiques telles que la notion d'identité, l'écologie, la crise des banlieues ou le mépris de classes frappant les habitants des milieux ruraux. Cet ouvrage est également «un guide touristique imaginaire» de notre région avec une place importante accordée à la Ville de LAON.

+ d'infos :

Engelaere Editions
Prix 13, 90€

JOURNÉE MONDIALE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

Samedi 26 septembre de 10h à 15h ► Le Triangle

L'association Aisne JALMALV en Laonnois et l'association départementale France Alzheimer organisent le 26 septembre au triangle une journée dans le cadre de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer.

La matinée comportera plusieurs conférences et ateliers visant à aider à la prise en charge des malades et à soulager les aidants naturels. Le professeur Blanchard ancien chef de service de la gériatrie à Reims fera une conférence sur le thème de la communication avec les personnes malades. Le docteur Szczur Dordain, gériatre aux tuileries interviendra également. Le CLIC du Laonnois présentera toutes les aides possibles (géolocalisation...). Madame Debrand, diététicienne, présentera le «manger main». Marie-Claire Bouthors présentera les bienfaits de la relaxation tant pour les aidants que pour les malades. L'association JALMALV interviendra afin de présenter les solutions à l'accompagnements et comment rédiger les directives anticipées et la désignation d'une personne de confiance. Les séjours vacances, les groupes de paroles et la formations des aidants sera présenté par France Alzheimer ...

L'après midi, des activités (marches, visites guidées ...) seront proposées au public par les deux associations.

+ d'infos :

Aisne-JALMALV en Laonnois :
06.87.36.22.06 - aisne-jalmalvenlaonnois@neuf.fr



LES ENSEIGNES À L'ANCIENNE

Connaissez vous la ville de Salzbourg en Autriche ? Nombreux sont les touristes à y visiter la maison natale de Mozart et ... sa rue des enseignes. Partant de ce constat, les Amis de Laon et du Laonnois commencent dès 2000 à étudier la faisabilité, dans la rue Châtelaine, d'un tel dispositif. 5 années de recherches, d'études, de négociations, de partenariat, d'échanges et de rencontres permettent aux amis de Laon et du Laonnois et à la Ville de Laon de proposer en 2006 à l'architecte des bâtiments de France, la première enseigne. Il donne son accord, la réalisation de la première enseigne, l'Étoile d'or, débute. Elle sera installée en 2009 place Saint-Julien. Suivront en 2010, l'enseigne du Dauphin et en 2011, celle de la Bannière. En 2013, 10 enseignes sont présentes dans les rues de la cité médiévale.

Commerçants, riverains et touristes approuvent l'installation de ces nouveaux dispositifs.

En 2014, la Ville de LAON et les Amis de Laon et du Laonnois accélèrent et ce sont 8 nouvelles enseignes qui viennent se poser sur les murs de nos rues avec de nouvelles potences remarquables bénéficiant du même système d'ancrage au mur (interchangeabilité) et d'une partie enseigne qui devient amovible permettant ainsi de les changer au grès des modifications d'activités commerciales.

Épicerie, boutique de souvenirs, restaurateur chinois, antiquaire, les enseignes à l'ancienne fleurissent quelque soit l'activité du commerce.

Aujourd'hui, 26 enseignes à l'ancienne ont été installées de la place Saint-Julien, à la rue Châtelaine, en passant par la rue du père Marquette et la place du Général Leclerc.

En 2016, 6 ou 8 de ces dispositifs seront à nouveau étudiés sur la base de l'ouvrage de Maxime de Sars, qui décrit 130 maisons anciennes sur la cité médiévale avec un nom ou une enseigne : la Hure, l'Écu de France, la Clef, les maisons natales du Maréchal Serurier et de Pierre Méchain ...

Alors n'hésitez pas à lever les yeux et profitez du charme des enseignes à l'ancienne de la ville de LAON !



PASSION CLIENT : 10 JOURS DE FÊTE CHEZ VOS COMMERCANTS DE PROXIMITÉ

Du 7 au 17 octobre 2015, vos commerçants et restaurateurs laonnais participeront à l'opération Passion Client mise en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne.

L'esprit de Passion Client ? Créer un temps fort pour rappeler le lien privilégié que les commerçants de proximité entretiennent avec leurs clients et surtout les remercier pour leur fidélité.

10 jours de fête, de rencontres et d'échanges partagés entre les commerçants et leurs clients autour d'animations conviviales organisées dans chaque commerce participant.

Passion Client, c'est aussi un grand jeu tickets à gratter avec des milliers d'entrées gratuites à gagner dans différents sites touristiques, musées, cinéma, piscine, patinoire, bowling... grâce au concours de nombreux partenaires dont la Ville de Laon, l'Office de Tourisme et la



Communauté d'Agglomération du Pays de Laon font bien évidemment partie.

Alors, rendez-vous chez vos commerçants laonnais dès le 7 octobre prochain...

+ d'infos :

Liste des commerçants participants, partenaires et dotations du jeu tickets à gratter sur www.passion-client.fr

TOUR ESSENTIEL : PRÉVENIR LE MAL DE DOS

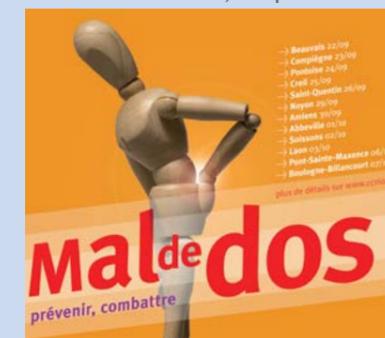
Samedi 3 octobre de 10h à 18h ► Place Victor Hugo

Fort du succès qu'il rencontre chaque année et avec près de 3 000 kilomètres parcourus et 1 500 dos massés, le bus itinérant Tour Essentiel de la prévention santé CCMO Mutuelle reprend sa tournée.

« Prévenir le mal de dos et le combattre » est l'objectif de cette initiative de sensibilisation : apprendre à connaître son dos, savoir comment le ménager, lutter contre la douleur...

Un professionnel de santé apportera gratuitement des conseils personnalisés et informations aux visiteurs intéressés dans un espace de 30 m2 dédié à la détente.

Au programme : fauteuils auto-massants, mini-séances de sophrologie et courts massages relaxants réalisés par un kinésithérapeute. Une borne de relaxation, l'Espace du Calme®, est proposée en libresservice.



Elle permet de se détendre profondément en quelques minutes et est particulièrement efficace sur les tensions musculaires et crispations engendrées par le rythme soutenu du quotidien. Assis, casque sur les oreilles pour une parfaite tranquillité, l'utilisateur se laisse guider par la voix d'une sophrologue vers le relâchement.

27^{ème} de LAON Festival

SAISON CULTURELLE
MAISON DES ARTS ET LOISIRS

2015
2016

Automne
2015
N°105

Renseignements et réservations : 03.23.22.86.86

Du 6 septembre au 18 octobre 2015

Dimanche 6 septembre à 16h30 - Cathédrale Notre-Dame

Orchestre Français des Jeunes
Jean-Frédéric Neuberger, piano - David Zinman, direction
L. van Beethoven : *Symphonie n°4*
J. Brahms : *Concerto pour piano et orchestre n°2*

Vendredi 18 septembre à 20h30 - Église Saint-Martin

Orchestre de Picardie
Fanny Clamagirand, violon - Arie van Beek, direction
W. A. Mozart : *Concerto pour violon et orchestre n°5, K.219*
J. Haydn : *Symphonie n°104 « Londres »*
F. Schubert : *Deutsche Tänze, D.920 (orchestration A. Webern)*
A. Webern : *Langsamer Tanz*

Vendredi 25 septembre à 20h30 - Maison des Arts et Loisirs

Lidia et Sanja Bizjak, pianos
E. Chabrier, J. Brahms, S. Rachmaninov, F. Schubert, S. Prokofiev,
M. Ravel : *œuvres pour deux pianos et piano à 4 mains*

Dimanche 27 septembre à 16h - Hôtel de ville

Musique et chocolat
Hugo Reyne, flûte czakan - Stéphanie Paulet, Sandrine Naudy, violons -
Jean-Luc Thonnériex, alto - Jérôme Vidaller, violoncelle
W. A. Mozart, A. Heberle, E. Krähmer : *pièces pour flûte czakan et quatuor à cordes*

Mardi 29 septembre à 20h30 - Maison des Arts et Loisirs

Jean-Marc Luisada, piano - Fine Arts Quartet
A. Dvorák : *Quintette pour piano et cordes, op.81*
L. van Beethoven : *Quatuor, op.18 n°1*
S. Rachmaninov : *Quatuor n.1*

Vendredi 2 octobre à 20h30 - Église Saint-Martin

Hommage au Concert Olympique
Le Concert de la Loge olympique
Sandrine Piau, soprano - Julien Chauvin, direction
J. Haydn, W. A. Mozart, H.-J. Rigel, J. Bologne de Saint-George : *airs d'opéras, symphonies et concertos*

Mardi 6 octobre à 20h30 - Maison des Arts et Loisirs

Gary Hoffman, violoncelle - Claire Désert, piano
L. van Beethoven : *Sonate pour violoncelle et piano n°3, op.69*
F. Schubert : *Introduction, thème et variations, op.82*
J. Brahms : *Sonate pour violoncelle et piano N°2, op.99*

Dimanche 11 octobre à 16h30 - Cathédrale Notre-Dame

Les Siècles
Chantal Santon, soprano - Anaïk Morel, mezzo-soprano - Pascal Bourgeois,
ténor - Jean-Marc Salzmans, baryton-basse - François-Xavier Roth,
direction
W. A. Mozart : *Requiem*
F. J. Gossec : *Grande Messe des morts*

Jeudi 15 octobre à 20h30

Cité de la musique et de la danse de Soissons
Ensemble à vent du CNSM de Paris
Kit Armstrong, piano - Andrej Bielow, violon - Jean-François Heisser,
direction
W. A. Mozart : *Sérénade en mi bémol majeur, K.375*
A. Berg : *Kammerkonzert pour piano, violon et treize instruments à vent*

Dimanche 18 octobre à 16h

Cité de la musique et de la danse de Soissons
Orchestre Philharmonique de Radio France
Elisabeth Leonskaja, piano et direction
W. A. Mozart : *Concerto pour piano et orchestre n.9 « Jeunehomme », K.271 ; quatuor pour piano et cordes en sol mineur, K.478 ; Quintette pour piano et vents en mi bémol majeur, K.452*

JEUNE PUBLIC

MOI, UNE PETITE HISTOIRE DE LA TRANSFORMATION
À partir de 7 ans
Mercredi 18 novembre - 15h
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

SUITES CURIEUSES
À partir de 6 ans
Mardi 8 décembre - 20h
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

LEGUM'SEC
À partir de 6 mois
Samedi 12 décembre - 11h
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

LE P'TIT BAL
À partir de 6 ans
Mercredi 16 décembre - 15h
Centre social CapNo

MOOOOOOONSTRES
À partir de 3 ans
Samedi 23 janvier - 11h
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

LES SOULIERS MOUILLÉS
À partir de 6 ans
Jeudi 28 janvier 9h30 et 14h30
Théâtre Raymond Lefèvre
M.A.L.

DE QUELLE COULEUR EST LE VENT ?
À partir de 5 ans
Mercredi 2 mars à 15h
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

VENTS
À partir de 18 mois
Samedi 5 mars à 11h
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

LA PETITE MARCHANDE D'HISTOIRES VRAIES
À partir de 8 ans
Mercredi 20 avril à 15h
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

QUI RIRA VERRA
À partir de 8 ans
Mercredi 27 avril à 15h
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

COUAC
À partir de 2 ans
Samedi 30 avril à 10h et 11h15
Centre social CapNo

A VOIR EN FAMILLE

OKTOBRE
Cirque, magie nouvelle
À partir de 10 ans
Mardi 1^{er} décembre - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

LE BAL DONT VOUS ÊTES LE HÉROS !
Danse
Vendredi 18 décembre - 20h
Salle des fêtes - M.A.L.

GARE AUX MOTS !
Rencontre des Arts de la Parole Édition n°2
Arts de la parole
Mercredi 27 janvier - 20h
Salle Raymond Lefèvre
M.A.L.

JOUEZ, MONSIEUR MOLIÈRE !
Théâtre
À partir de 10 ans
Jeudi 24 mars à 20h
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

ZIGMUND FOLLIES
Théâtre
Mardi 24 mai - 20h30
Centre social CapNo

THÉÂTRE

SIRÈNES
Vendredi 13 nov. - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

RÉDUIT SAISON 2
Mardi 26 janvier
14h30 et 20h30
Théâtre Raymond Lefèvre - M.A.L.

L'ILLUSION COMIQUE
Mardi 23 février - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

ILLUSIONS
À partir de 13 ans
Mardi 22 mars - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

UN HUMOUR DE PROUST
Concert-lecture
Vendredi 1^{er} avril - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

ESCAPADE LITTÉRAIRE

COUR COMMUNE
Duo voix - percussions
Jeudi 31 mars - 20h
Théâtre Raymond Lefèvre
M.A.L.

L'AMOUR EXPLIQUÉ AUX GENS
Conférence musicale et burlesque
Jeudi 12 mai - 20h
Bib. Suzanne Martinet

DE LA BOUE SOUS LE CIEL
Chanson
Jeudi 2 juin - 20h
Bib. Suzanne Martinet

CONCERT

CHIMÈNE BADI GOSPEL & SOUL
Samedi 10 octobre - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

LES GOÛTS RÉUNIS
Mardi 10 novembre - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

DAMIEN & RENAN LUCE
LA MORDUE [première partie]
Mercredi 25 novembre - 20h
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

JEANNE CHERHAL
Vendredi 26 février - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

VIOLETTES IMPÉRIALES
Dimanche 6 mars - 16h
Théâtre Guy Sabatier

SCÈNES PARTAGÉES
Vendredi 25 mars - 20h30
Salle des fêtes - M.A.L.

2 THUNES DANS L'BASTRINGUE
Vendredi 10 juin - 20h30
Centre social CapNo

CONCERT SYMPHONIQUE
Vendredi 24 juin - 20h30
Cathédrale Notre-Dame

HUMOUR

LE CANCRE
Vendredi 6 novembre - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

LE DÎNER DE CONS
Dimanche 10 janvier - 16h
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

ANTHONY KAVANAGH SHOW MAN
Dimanche 31 janvier - 16h
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

NUIT GRAVEMENT AU SALUT
Mardi 2 février - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

ITALIE-BRÉSIL 3 à 2
À partir de 10 ans
Mardi 8 mars - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

DANSE

EN SOUVENIR DE L'INDIEN
Mardi 13 octobre - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

RUPTURE
Mardi 29 mars - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

EXPOSITIONS

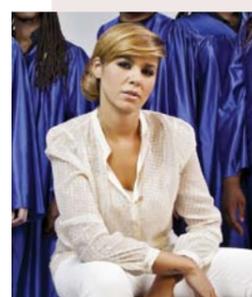
JEPHAN DE VILLIERS
4 septembre - 13 novembre
Sculptures - installations
Espace Bernard Noël - M.A.L.

PIÈCE UNIQUE
27 novembre - 19 décembre
Exposition croisée des quatre premiers artistes de la Collection Pièce Unique, par l'association Arène Collection Artothèque de l'Aisne
Espace Bernard Noël - M.A.L.

JEAN-MARC BRUNET
8 janvier - 19 mars
Peintures - gravures - dessins
Espace Bernard Noël - M.A.L.

RAUL ILLARAMENDI
1^{er} avril - 4 juin
Peintures - dessins
Espace Bernard Noël - M.A.L.

Renseignements et réservations :
03 23 20 87 50 ou sur www.festival-laon.fr



Le dernier Conseil municipal juste avant les vacances s'est déroulé le 22 juin, il comportait 42 points à l'ordre du jour. Un tel ordre du jour avec certains points qui demandent discussions et réflexion, a eu comme conséquence une fin de conseil assez tardive.

Comme vous pourrez le lire dans le compte rendu, au cours de ce conseil, nous avons voté les tarifs : du parking Herriot, de la saison culturelle de la MAL, de l'éducation-jeunesse, la taxe sur la publicité qui sera plus dissuasive afin de rendre les entrées de notre ville plus agréables.

Gros sujet : la programmation du Contrat de Ville et enfin les bornes de recharge pour les véhicules électriques, sujet que j'avais évoqué à plusieurs reprises. Il faut maintenant que la ville montre l'exemple en s'équipant progressivement en véhicules électriques.

Bientôt dans les prochains mois, une renégociation des tarifs de l'eau et de l'assainissement va être entamée, ce qui déterminera de nouveaux tarifs. Il faut être vigilant sur ce sujet.

A aussi été évoqué le rapport annuel du service public des abattoirs de Laon, qui s'avère très inquiétant quant à la pérennité de l'établissement et au maintien des emplois, là encore, restons vigilant.

Hervé TELLIER
«Une autre vision de Laon»

Le groupe d'opposition d'Aude BONO et Nicolas MICHEL ne nous a pas adressé de tribune d'expression

En cette période estivale, l'heure est venue pour beaucoup d'entre nous de profiter des fameux congés payés.

Ce qui peut apparaître comme quelque chose de normal. Cependant, je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée émue pour ceux, qui en leur temps, lors des grandes grèves de 1936 ont su conquérir ce droit. A cette époque pour la classe dirigeante et le patronat c'était une aberration.

Dans les mêmes termes qui sont utilisés en 2015 pour détruire la semaine de 35h. Nous ne devons jamais oublier que le progrès social est le fruit d'une longue lutte. Ambroise Croizat (père de la sécurité sociale) disait il ne faut pas parler d'acquis sociaux mis de conquête sociale. Car il se trouvera toujours quelqu'un pour les remettre en cause.

Alors restons mobilisés, protégeons ensemble nos congés payés comme l'ensemble de nos droits.

Yan RUDER
«aux actes citoyens»

Un an déjà depuis l'élection municipale ! Et si nous faisons un premier bilan de ces mois passés ?

Les travaux des routes avancent grand train... Mais qu'en est-il de la ville ?

La ville se vide de ses habitants mais nous laissons construire des logements en ville haute sur la friche Monoprix.

La ville se vide de ses commerces mais la Zone Commerciale de Chambry et Leclerc vont s'agrandir et la majorité municipale refuse toujours l'idée d'un manager de centre-ville.

La ville a un fort potentiel touristique mais qui a encore envie de se promener dans des rues jonchées d'ordures et de crottes de chien parfois au pied de monuments qui rappellent la grandeur passée de la ville ?

Laon a fait l'actualité Nationale dernièrement. C'était malheureusement pour rappeler que l'eau était parmi la plus chère de France ! Mais ne vous inquiétez pas, la réflexion à ce sujet a été très rapide et malgré notre opposition, c'est encore à une entreprise privée que sera confiée la gestion de l'eau.

La liste menée par Antoine Lefèvre aux dernières municipales n'existe déjà plus, puisque trois membres en sont partis, dont deux sont désormais dans l'opposition.

Nous sommes là pour essayer d'apporter un regard novateur et dynamique avec force de propositions pour sortir Laon de son immobilisme.

Nous sommes à votre écoute pour échanger avec vous.

Damien DELAVENNE, Christine CAZENEUVE,
Fawaz KARIMET, Séverine DUPONT
«Un nouveau maire un nouveau souffle»

Au service de la qualité de vie des Laonnois

Notre ville dispose d'une superficie très importante, de l'ordre de la moitié de celle de Paris. Entre opportunités et contraintes liées à cette situation, il s'agit surtout d'un défi permanent à relever pour donner une cohérence de développement à notre commune, en étant au service du bien être de ses habitants.

Veiller au bien être des Laonnois, c'est avant tout vous proposer de l'aide et vous apporter des solutions dans votre vie quotidienne. Toute l'équipe municipale et ses agents sont ainsi mobilisés pour vous aider dans vos démarches administratives, ainsi que celles qui se rapportent au bon fonctionnement de la ville. L'exercice de ces missions se fait dans un contexte de très forte baisse des dotations que l'Etat versait aux collectivités, et en dépit de la charge de travail sans cesse croissante que l'échelon national transfère au niveau local sans y apporter les ressources correspondantes. Malgré cela, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux tout en continuant à mener d'importants investissements pour développer et embellir votre cadre de vie.

De manière complémentaire, et toujours au service des Laonnois, la municipalité s'est également engagée en faveur d'une importante politique culturelle et artistique. Ces événements sont organisés à partir du choix fait par les élus de retenir les objectifs suivants : offrir aux habitants des événements de haute qualité, de grande ampleur, et gratuits. L'activité de la saison estivale atteste de cette densité d'événements organisés par la municipalité : Les Fêtes médiévales, le #grandlive (plus de 10.000 spectateurs), le son et lumière «Couleurs d'Eté» au début du mois d'août... autant de temps forts qui ont été très appréciés et ont connu un succès considérable, contribuant à renforcer la visibilité et l'image de notre ville.

Défendre votre bien être, c'est aussi être attentif à notre environnement commun. Travaux sur les chaussées et aménagements des routes, décorations urbaines, restauration des monuments historiques, fleurissement des rues et mise en valeur des espaces verts sont autant d'attentions qui comptent pour embellir notre ville tout en mettant en valeur la richesse de son patrimoine. Cet engagement est avant tout un choix constant pris par l'équipe municipale ; il se fait autant au bénéfice de l'ensemble de la population qu'en faveur des touristes de passage qui découvrent notre belle cité. C'est en se battant pour défendre notre patrimoine collectif que nous le faisons connaître et partager. A chacun d'y contribuer.

Soyez assurés de notre engagement à vos côtés, pour favoriser votre épanouissement au quotidien en valorisant notre belle ville de Laon.

La majorité municipale



La Ville de Laon lance l'opération « Ma Boutique à l'Essai ». Cette initiative menée en partenariat avec l'association des commerçants de la Cité Médiévale, Initiative Oise Est, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne, la Chambre des Métiers de l'Aisne et Aisne Développement, a pour but de permettre aux personnes qui souhaitent ouvrir un commerce de tester leur concept au sein d'une boutique pilote située dans le centre-ville médiéval.

Le concept « MA BOUTIQUE A L'ESSAI » est un projet partenarial entre les acteurs publics et privés autour du développement économique du territoire et notamment, la redynamisation du centre-ville.

Le lundi 7 septembre aura lieu le lancement de l'opération « Ma Boutique à l'Essai » lors d'une conférence de presse organisée dans le local situé au cœur du centre-ville médiéval qui accueillera ces prochaines semaines un commerçant à l'essai.

Cette opération est ouverte à tout porteur de projet qui souhaite ouvrir un commerce. Au sein d'une boutique pilote, il pourra tester son idée et son marché pendant une période de 6 mois renouvelable une fois. Avant et pendant la phase de test, il bénéficiera d'un accompagnement dans le montage de son dossier et d'une expertise d'un comité d'experts en création d'entreprise.

Outre l'accompagnement, l'autre avantage du dispositif pour le futur commerçant est de bénéficier d'un loyer modéré et d'avoir la possibilité de conserver le local si le test s'avère positif. Ainsi, l'idée est d'encourager l'ouverture de nouvelles boutiques en centre-ville.

La Ville bénéficie d'un appui de la Fédération des Boutiques à l'Essai dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif. Elle s'appuie également sur des partenaires locaux pour offrir au nouveau commerçant des aides au lancement de son activité (banque CIC, Assurance AXA, Agence Immobilière ARIANE, imprimerie ALLIANCE, Centre de gestion CG2A, Pôle Studio, Graphiste Michel CAZIN).

Il est important de donner un signal fort sur le commerce de centre-ville. C'est en encourageant l'implantation de nouveaux commerces que nous ferons revivre notre centre-ville !

+ d'infos :
Carol MIKROT
service de Développement économique de la Ville de LAON
03.23.22.85.40
economie@ville-laon.fr

RECYCLE ANTIQUE



Achète petits meubles, vélos, livres anciens, bandes dessinées, luminaires ...
30, rue du Colombier
Tél. : 06.19.98.20.85

ELLE & LUI



Institut de beauté
7, rue Eugène Leduc
Tél. : 03.23.29.55.03

NEW'S ART TATOO



Salon de tatouage
Galerie Vaudoise
Tél. : 06.13.84.01.50
www.new-s-art-tattoo.com

TCHIP COIFFURE



Salon de coiffure
3bis boulevard de Lyon
Tél. : 03.64.16.59.05
www.tchip.fr

KALYMAN BOUTIQUE



Impression tous textiles
43, rue Châtelaine
Tél. : 06.84.38.54.78
mail : kalyman@gmx.fr

DIET PLUS



Rééquilibrage alimentaire
19bis rue du Bourg
Tél. : 03.23.29.64.57
laon@dietplus.fr - www.dietplus.fr

FLORESCENCE



Créations florales
40 rue Eugène Leduc
Tél. : 03.23.79.62.57
mail : trpmoto@outlook.fr

L'ADRESSE



Traiteur - Vente sur place
Traiteur à domicile
3, boulevard Brossolette
Tél. : 03.23.29.57.90
mail : ladressteraiteur@gmail.com



LE REMARQUABLE MONUMENT
AUX MORTS DE LAON

« Peu de monuments aux morts élevés après la Grande Guerre allient aussi heureusement sens de l'architecture et sens de la sculpture » écrit avec bonheur Madame Plouvier. Le monument aux morts de Laon inauguré le 10 octobre 1926 est à la fois une allégorie très symbolique et une belle œuvre d'art, un témoin de l'Art nouveau des années 1920.

ÉCHAPPER À LA BANALITÉ

Dès juin 1921, le conseil municipal a voulu ériger une œuvre qui soit « un juste tribut de reconnaissance à la mémoire des enfants morts en 1914-1918 » et « un hymne à la paix et à la vie, comme une flamme montant de la terre vers le ciel, comme une invocation à la sagesse ». Pour cela le maire Léon Nanquette plaide pour « une œuvre spéciale possédant des qualités d'art indiscutables qui la fassent remarquer ». Aucun concours n'est organisé. Le sculpteur Paul Dardé, héraultais, est pressenti. Il ne répond pas. Alors l'architecte Charles Abella, de Paris, qui est l'architecte préféré de la municipalité pour les grands ouvrages dans l'Entre-deux-guerres - hippodrome, marché couvert, transformation du quartier de la gare - prend à sa charge le projet et choisit son statuaire, Marcel Gaumont, « seul susceptible de donner à l'ensemble architectural toute sa signification ». Il veut éviter à la ville de Laon l'érection d'un monument « qui ne saurait échapper à la banalité acceptée par trop de cités, à ces œuvres de mauvais goût conçues en série sans aucune considération artistique et sans rapport avec le lieu ».

UNE RICHE ALLÉGORIE,
COMME ALORS MARIANNE
POUR LA RÉPUBLIQUE

Avec Gaumont, un ami, premier prix de Rome, il propose un projet pour le Plateau

Saint-Vincent. Mais le conseil municipal fixe un autre lieu, le Mont-de-Vaux. La maquette d'un monument dominé par une statue d'Athéna-Minerve est approuvée en novembre 1923 après l'avis du conservateur du musée Lucien Broche. Athéna est la déesse « aux yeux pers », protectrice des villes, en particulier celles établies sur un promontoire comme Athènes - dont le Parthénon est tout à sa gloire - et... Laon. Elle est aussi celle de la sagesse, de la raison, de la science et si elle revêt un aspect guerrier, c'est pour mettre fin aux combats. Elle défend la paix quand elle est compromise. On ne pouvait mieux choisir après la Grande Guerre. L'Athéna de Gaumont est bien guerrière par son armement dont son égide ; elle est bien Victoire par ses ailes ; mais par le glaive pointé vers le sol, par le bouclier levé et retourné, par ses ailes repliées, son attitude noble et ferme est fondamentalement pacifique. « Halte à la guerre ! » semble-t-elle dire. « Tout en glorifiant les sacrifices des morts, elle montre aux hommes leur devoir qui est de préserver les peuples du pire des fléaux qu'est la guerre » dit le maire, le jour de l'inauguration.

ECHAPPER À LA BANALITÉ

Pour Léon Nanquette, « édifié à mi-côte, le monument est un trait entre le passé (la butte, le passé de Laon) et l'avenir (le pied de butte où se développe la ville contemporaine) », « tournée vers les vieux remparts et la magnifique cathédrale, Athéna semble les imposer au respect de tous et les préserver de la destruction » complète-t-il. Mais cet emplacement, ce site, est un cadre écrasant. Il contraint les artistes à concevoir une élévation en parallèle à la butte. C'est pourquoi, en rapport avec le cadre, la statue est toute de verticalité : dressée sur un très haut

socle, épaulée de deux contreforts latéraux, elle lève en prolongement du corps la main droite, que prolongent encore les ailes. Si vous êtes à proximité, elle apparaît grande avec ses 17 mètres de hauteur totale, dont 7 mètres pour Athéna seule des pieds à la tête. Composée de pierres de Sireuil (Charente), elle pèse de ce fait 300 tonnes. Mais comme dit Abella « elle reste malgré tout petite sur un pareille emplacement » : on le constate en l'observant du rempart nord près du palais de justice. Tout le travail des créateurs du monument aux morts de Laon, Abella et Gaumont a donc été de le proportionner à la butte, tout en le rendant symbolique, en faisant une œuvre d'art, « une chose unique ». Il est aussi un « lieu de recueillement propre à la méditation où ceux qui pleurent leurs morts peuvent venir s'agenouiller » devant la liste des 291 soldats et 65 civils décédés et devant la maxime gravée « La conscience des peuples condamne les conflits sanglants ». Ils y ont réussi, même s'il a fallu 5 ans pour y parvenir et susciter l'impatience souvent du conseil municipal, surtout à la veille des élections.

Claude CAREME
Président honoraire
de la Société historique de Haute-Picardie



SOURCE :

Martine PLOUVIER, La statuaire publique, Laon, Cahiers du patrimoine, t. II, Amiens, 1996.
A.D.A, Archives de Laon, 1 M125, 1 I29, 1 D59.

NAISSANCES

Milo MARTIN 28.12.2014
Louis LE ROUX 28.12.2014
Lauriane PECRIAUX 29.12.2014
Kaan AKTAS 30.12.2014
Kéyan PLOYON 30.12.2014
Noé DELMOTTE 02.01.2015
Yhlan CERWINSKY 04.01.2015
Paul SMETS 04.01.2015
Mathys YAOUANQ 09.01.2015
Theo ASSAF 15.01.2015
Timéo GOUZE 17.01.2015
David SINGH 17.01.2015
Naomi CUS RENARD 19.01.2015
Adam CHENOUF 21.01.2015
Iris LAUREAU 23.01.2015
Capucine DEMONCEAUX 30.01.2015
Elena COURTINE LEGRAS 31.01.2015
Rose DUHAMEL 02.02.2015
Nawell EL FERKH 03.02.2015
Janaa BELDJOUDI 04.02.2015
Louna HÉLIN 05.02.2015
Emmy RENAUX 06.02.2015
Inaya BOUCHER 08.02.2015
Ambre GENELOT 08.02.2015
Ilyes BRIE 11.02.2015
Océane BOSSE 11.02.2015
Yanis TSIFANAVI 14.02.2015
Jeanne SMORAG 16.02.2015
Spahira-Lykin's ZOUE 16.02.2015

Thyméo COURTOIS 22.02.2015
Allan DOCHEZ 23.02.2015
Gabrielle SAMBA 25.02.2015
Timeys MOUTINHO 25.02.2015
Kélyo DROCOURT 27.02.2015
Sohan BOUVIER 05.03.2015
Romane DUMENIL 05.03.2015
Maverick CHANTREUX DAMBOT 10.03.2015
Lorenzo MOUCHE LHOTTE 16.03.2015
Klara BOCQUET 17.03.2015
Alicia FONTAINE 23.03.2015
Manoë CHÉRON 24.03.2015
Eléonore TOURTOIS 30.03.2015
Corantin HOUSSIAUX 30.03.2015
Alix TEIRLYNCK 30.03.2015
Elsa & Anna VALLIÈRE 01.04.2015
Lucie LEMOINE 03.04.2015
Sarah GODAIN 03.04.2015
Fauve CLERC 05.04.2015
Louise de BOYSSON GENTEUR 08.04.2015
Gladys LECROQC CLAIN 09.04.2015
Ambre LESUR 11.04.2015
Hugo DI RENZO 12.04.2015
Ayden MOHAMED 15.04.2015
Assia LÉPOLARD 17.04.2015
Enzo NIKUNA 22.04.2015
Sarah ABDALAAL LE GRANDOIS 22.04.2015
Alexis CATILLON 23.04.2015

Léandre MEKKAOUI PIERRE 24.04.2015
DADA ZETUNDE 28.04.2015
Melissa MESSENC 29.04.2015
Loujaïne SOUIKI 30.04.2015
Youness GAUL 05.05.2015
Killyan ALEXANDRE 05.05.2015
Cloé DODU 10.05.2015
Adrien QUESNEL 10.05.2015
Gaëtan PRAT 11.05.2015
Ema ANDRE 13.05.2015
Tyron FLAMANT PETARD 13.05.2015
Lina DOUCE 13.05.2015
Julian PORTEJOIE 20.05.2015
Eloïme MBENGO 21.05.2015
Tiago LAMERET CASQUEIRO 22.05.2015
Sofia BELEIU 25.05.2015
Manon GAY 26.05.2015
Nessim LEMAIRE 29.05.2015
Rahel BENADDA 30.05.2015
Lina OUKACI 01.06.2015
Kayssa RABATÉ 03.06.2015
Séline HENNEUSE 03.06.2015
Eléonore DIOT 07.06.2015
Louane MANGIN HINCELIN 09.06.2015
Hortense JUTIN TRESILLARD 14.06.2015
Evann LEVEAU 14.06.2015
Éthan SABATTIER 17.06.2015
Edward LEBEE 25.06.2015

MARIAGES

Cindy BECKER & Luigi LEPESENT
Audrey REVE & Amalric CHAPUIS
Nathalie MUNZEMBA & Camille BOLOFO
Patricia CAUDRON & Rémi DHOTELLE
Elma DZEMALI & Elmir MEHMEDALI
Sandra LAMOTTE & David GUETTMAN
Charlotte BRUNOIS & Alexandre GODART
Amandine BARTIER & Stéphane FELZINGER
Michèle SUE & Maurice DESSAINT
Nathalie GOMES DE MAGALHAES & Jérémie HEITZMANN
Jennifer HOE & Anthony DRIGUET
Angélique CARTIGNIES & Thierry FILIN
Ingrid PATAT & Ludovic CHANTREUX
Nathalie DROUILLET & Eric HOURNON
Sylvie LECLERC & Philippe SWOBODA
Aurore ROHART & Florian BORNIER

DÉCÉS

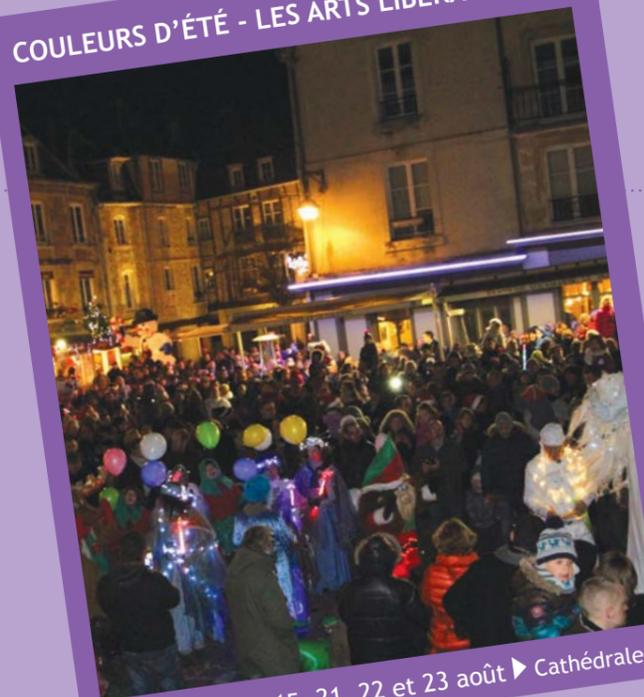
Jean DINEUR 92 ans
Francis DROCOURT 66 ans
Yvette LEVENT 87 ans
Annick DAUTREMAI 57 ans
Evelyne DENIS 88 ans
Raymond ANTOSZCZYK 84 ans
Adèle CADET 94 ans
Stanislawa BLONDELLE 95 ans
Jacqueline DUMAIRE 85 ans
Yvette DEUDON 90 ans
Etienne DECOTTE 92 ans
Serge LOUIS 63 ans
Albert DUGENET 93 ans
Odette POQUERUSSE 93 ans
Jacques LOHE 69 ans
Joseph LEBEC 82 ans
Robert MENNECHET 88 ans
Louis VEYRIER 90 ans
Mireille SANDRON 85 ans
Hervé BEAUCHEMIN 92 ans
André DESON 84 ans
Gilbert MULLIER 89 ans
Madeleine SAMSON 92 ans

Michel MOUROUX 90 ans
Martial PONT 81 ans
Renée TROUPEL 99 ans
Georges CASSANT 83 ans
Dominique BODART 47 ans
Nicolas DEVIENNE 41 ans
Madeleine BERNARD 85 ans
Jeanne TOBOLA 89 ans
Jean MILLET 68 ans
Nelly BOURRE 89 ans
Louise BOUZONVILLE 95 ans
Jacques LIEBERT 92 ans
Léone VERLIN 93 ans
Yves BAUDIER 79 ans
Huguette BOUCHER 70 ans
Gilles PAILLOUX 92 ans
Daniel WERTHMULLER 66 ans
Zivko KOSTADINOVSKI 83 ans
Adriana REVELANT 92 ans
Jacqueline BEAURIN 72 ans
Mauricette DUMONT 78 ans
Catherine LEMOINE 60 ans
Ghislaine LEGER 90 ans

Denise ALEENE 83 ans
Jeanne BELTRAMI 89 ans
Jean GUIGNARD 89 ans
Jeannine FEMINIS 91 ans
Maurice CLIN 58 ans
Yvette PREVOST 90 ans
Yvette LECAS 86 ans
Nicole DEMOTIER 70 ans
Jacqueline BRY 96 ans
Pierre DELAMOTTE 73 ans
Ruddy DESTRUMELLE 23 ans
Marc THIL 65 ans
Jean SOYEUX 87 ans
Bernadette LIROT 85 ans
Daniel PECQUEUX 75 ans
Monique PETIT 80 ans
Claude NOEL 51 ans
Georges LEZIN 87 ans
Claude DECAUX 77 ans
Michel LABIAU 83 ans
Janine CHAMPAGNE 81 ans
Andréa DEFEE 52 ans
Monique FORESTIER 81 ans

Lucette RASSELET 88 ans
Jacques SALINAS 64 ans
Camille GERARD 88 ans
Philippe LECOUTRE 59 ans
Simone MATHIS 88 ans
Christiane LEMAITRE 95 ans
Denise AUTREUX 93 ans
Jean RENZI 84 ans
Jean-Claude THOMAS 60 ans
Jacques MARTIN 92 ans
Jean RATTE 88 ans
Fernande GOSSET 95 ans
Colette RADET 83 ans
Pauline DELVOIX 94 ans
Pierre LECLERE 66 ans
Denise GUILLAUME 79 ans
Brigitte MOLET 56 ans
Paulette CORDEVANT 86 ans
Chali KORBOSLI 81 ans
Claude LEFEVRE 87 ans
Georgette SENECHAL 78 ans
Colette BILLARD 77 ans

COULEURS D'ÉTÉ - LES ARTS LIBÉRAUX



7, 8, 14, 15, 21, 22 et 23 août ▶ Cathédrale

FÊTE DE LA MUSIQUE



Dimanche 21 juin ▶ Cité médiévale

CIRCUIT HISTORIQUE



30 et 31 mai ▶ Laon et Pays de Laon

CONCERT «UN ÉTÉ DANS L' AISNE»



Dimanche 12 juillet ▶ Parc Foch

VÉCU

#GRAND LIVE



Vendredi 3 juillet ▶ Stade Marcel Levisdrey

FÊTES MÉDIÉVALES DE LAON - A L'ASSAUT



6 et 7 juin ▶ Promenade de la Citadelle

FÊTE NATIONALE



Mardi 14 juillet ▶ place du 8 mai 1945



PASSION
CLIENT

Notre différence, c'est vous !

DU 7 AU 17 OCTOBRE 2015

PASSION CLIENT

UN MOMENT UNIQUE À VIVRE
CHEZ VOS COMMERÇANTS
DE PROXIMITÉ



• Règlement complet disponible sur www.passion-client.fr

Commerces participants, lots à gagner et partenaires sur

www.passion-client.fr

Une opération



CCI AISNE